

▶ LES SALAIRES EN BERNE

Après dix années de « gel du point d'indice » et **une revalorisation en juillet de 3,5% inférieure à l'inflation (6,1%)**, les salaires dans la fonction publique sont toujours en berne. Pire, en 30 ans, la valeur du point d'indice a décroché de plus de 22% par rapport à l'augmentation des prix à la consommation.

A la BnF, la situation est encore plus grave puisque la revalorisation à l'ancienneté des primes n'est pas appliquée. C'est un manque à gagner important puisque dans le reste du ministère de la Culture, les régimes indemnitaires des agents titulaires de catégories B et C ayant 10 ans d'ancienneté dans la fonction publique ont été revalorisés de 500 à 1500 euros. Les catégories A devraient à leur tour bénéficier de cette bonification. A la BnF, la direction n'a rien prévu et encore une fois il faudra se mobiliser pour obtenir l'égalité de traitement avec le Ministère.

▶ LA CGT BnF ET L'ÉCOLOGIE

Lors de son cinquième congrès et face aux urgences environnementales, la CGT BnF a décidé de traiter ces questions dans ses textes d'orientation et de proposer des pistes concrètes d'amélioration. Premier constat, les mesures prises par la BnF suite à la signature d'un accord-cadre avec l'ADEME ou du plan *Services publics écoresponsables* sont dérisoires face aux enjeux écologiques. De fait, la politique menée par la BnF (empilement des projets, délocalisation des collections toujours plus loin, externalisation, etc.) ne va pas dans le sens de la préservation de l'environnement.

→ A l'inverse, la CGT BnF revendique le remboursement à 100% par l'employeur des transports collectifs, la mise en place de critères écologiques et sociaux contraignants dans l'attribution des marchés, une réinternalisation au sein de la BnF des services externalisés (cantine, reliure mécanisée, numérisation...), un plan d'action ambitieux sur les dépenses énergétiques, une meilleure gestion des déchets et du plastique, etc.

▶ UNE DIRECTION HORS SOL, FERMÉE ET RIGIDE

Ni consultés, ni associés : les agents et les lecteurs ne sont plus écoutés

Quand il s'agit du devenir de la bibliothèque, notamment du service aux publics, il est toujours désolant de constater l'incapacité de la direction à s'adresser de façon large et concertée aux professionnels de notre établissement afin de connaître leurs avis, leurs suggestions, leurs remarques sur ces questions, alors même que ceux-ci côtoient les lecteurs au quotidien, connaissent leurs usages et leurs besoins.

De fait, nous sommes face à une direction de plus en plus coupée des réalités du terrain. **Pour preuve la signature par plus de 16.000 usagers d'une pétition** en ligne contre les restrictions d'accès aux documents conservés en magasins et **la mobilisation des personnels** sur ces questions. Pour preuve également les très nombreuses associations académiques, savantes ou professionnelles (dont l'ABF) qui ont pris position contre ce projet et l'ont fait savoir publiquement.

Pour preuve enfin, la levée de bouclier des personnels du site de Richelieu contre la réorganisation du travail liée à la réouverture du site. La direction de la BnF n'a tout simplement jamais consulté les agents sur ce projet. Un simple déplacement dans les salles de lecture aurait suffi à démontrer qu'une fermeture à 19h au lieu de 18h ne pouvait constituer une priorité par rapport à la reconquête des publics ou à la qualité de vie au travail des personnels. De même pour l'ouverture de la salle Ovale, à aucun moment la direction n'a partagé ou associé à son projet les agents des départements spécialisés et du SVM. Pourtant, elle leur demande désormais d'y assurer des plages de service public en plus de leurs activités courantes et de venir le dimanche, en soirée ou certains jours fériés.

Dans ces différentes réformes, on peut également constater combien la direction de la DCO est isolée et coupée du quotidien des personnels. Les rares critiques émises par les directeurs de départements sont rejetées. Ainsi, la direction de la DCO peut se vanter

que tout va bien et que "les équipes travaillent aux améliorations". De fait, les directeurs de départements et les encadrants font le dos rond et gèrent les difficultés parfois en s'accordant quelques souplesses avec les nouvelles règles et procédures afin de protéger les conditions de travail de leurs agents.

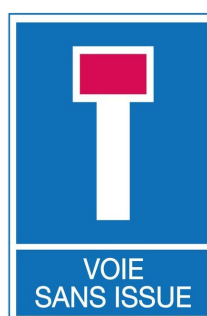
Un dialogue de sourd, une absence de volonté de négocier

Les instances de dialogue social de la BnF ressemblent de plus en plus à des chambres d'enregistrement. Les représentants du personnel ont beau argumenter, se faire le porte-voix de l'expertise des collègues ou faire remonter leur expérience du terrain ou celle des agents, rien n'y fait, la direction reste inflexible ou quand elle propose des modifications, c'est souvent à la marge et contrainte par la mobilisation des personnels.

Si plus de 300 postes ont été supprimés dans notre établissement entre 2009 et 2019, l'administration

ne s'en inquiète pas et malgré nos nombreuses alertes, elle détruit à nouveau 40 emplois sur le site François Mitterrand pour les redéployer à Richelieu dans le cadre de son projet culturel (principalement la salle Ovale et le Musée) ; les postes pour les départements spécialisés se limitant à des emplois précaires et à un seul magasinier titulaire.

Tout aussi grave, la direction ne respecte pas ses engagements. En 2016, suite à une longue grève Laurence Engel signait avec l'intersyndicale CGT-FSU-SUD un protocole de fin de conflit garantissant le recrutement en CDI des "vacataires" employés à des missions permanentes de la BnF. Aujourd'hui, la direction souhaite recruter des étudiants uniquement en CDD d'un an (ces derniers au contraire ont besoin de stabilité financière dans le cadre d'études de plus en plus longues, pour trouver un logement, une colocation, accéder à certains droits sociaux, etc.). La rupture de cet accord de 2016 est symptomatique de la gestion autoritaire de la direction.



CINQUIÈME CONGRÈS DU SYNDICAT CGT BnF

Ce printemps, la CGT de la Bibliothèque nationale de France a tenu son cinquième congrès !

Un congrès studieux et dynamique

Deux jours de débats, de travaux et de questionnements sur nos pratiques syndicales, d'analyses sur des sujets aussi différents que les missions et les métiers de la bibliothèque, les budgets, les problèmes rencontrés par les différentes catégories de personnel, les conditions de travail, l'écologie... A chaque thème développé et problèmes posés, les participants ont tenté d'apporter des réponses concrètes. Ces propositions constituent désormais notre feuille de route, notre cahier revendicatif (nos textes de congrès sont désormais en ligne sur notre site > www.cgtbnf.fr).

Un congrès à l'image des personnels de la BnF

En effet, étaient présents, pendant ces deux jours, dans la grande salle de réunion des locaux syndicaux, des titulaires, des contractuels, des catégories A, B et C, des métiers des bibliothèques et du ministère de la Culture, des personnels administratifs et techniques, etc. issus de l'ensemble des secteurs de la bibliothèque ! Nous nous félicitons de cette participation importante des syndiqués, synonyme du dynamisme de notre organisation et de sa diversité.

→ ENSEMBLE PLUS FORTS, SYNDIQUÉZ-VOUS !

NOTRE FONCTIONNEMENT :

Un congrès pour faire vivre la démocratie

- Il est ouvert à tous les syndiqués
- Il décide des orientations pour les 3 ans à venir

Des réunions d'adhérents pour la proximité

- Elles permettent de débattre et de décider

Une Commission exécutive (CE) pour guider, aider et arbitrer

- C'est l'assemblée du syndicat élue par le congrès
- La CE est composée de syndiqués représentants les différents sites et métiers de la BnF
- La CE est décisionnelle, traite des questions de fond et guide le syndicat entre deux congrès

Un bureau pour l'efficacité

- C'est l'exécutif du syndicat, il est élu
- Il fait vivre les orientations de la CGT
- Il représente administrativement le syndicat

BUSSY ET SABLÉ, DEUX SITES, UNE MÊME DESTINÉE

Les centres techniques : une histoire mouvementée

Le Château de Sablé a ouvert ses portes en 1981 et a compté jusqu'à environ 90 agents. Malgré des travaux permettant, entre autres, l'installation d'ateliers de restauration et de reproduction, il ne reste plus actuellement que 40 collègues travaillant principalement sur les collections des départements spécialisés. Le bâtiment doit faire l'objet de remises en état (toiture et façade) et aux normes.

Dès l'installation, la question de l'entretien du château et des difficultés d'aménagement ont nui au développement de Sablé mais surtout la BnF n'a jamais été capable de déterminer une politique de conservation stable et à long terme pour ce site. La réflexion sur son avenir s'est donc posée entraînant un moratoire des emplois ces dernières années.

Le Centre technique de Bussy a été construit en 1995. Les parcelles du site sont partagées avec le CTLES (Centre technique du livre et de l'Enseignement supérieur) qui conserve également des collections au bénéfice des bibliothèques universitaires. Les coûts d'achat du foncier ont été répartis entre les ministères de l'Enseignement supérieur et de la Culture (32 millions d'euros). Les parcelles avaient vocation à accueillir des extensions supplémentaires visant à doubler les surfaces bâties. Le CTLES a d'ailleurs construit un nouveau bâtiment en 2016. Le site accueille des magasins (dont certains de grandes hauteurs), des ateliers de conservation et un laboratoire. Environ une trentaine de collègues travaille actuellement à Bussy. L'effectif prévu initialement était de 172 agents, réduit à 129 en 1995 mais jamais atteint ; en 1999, 55 agents étaient présents à Bussy, le maximum est atteint en 2002 avec 65 agents puis l'érosion commence.

Depuis 1995, les changements d'usage du site ont été nombreux : conservation de sécurité du 2e exemplaire du dépôt légal (arrêtée en 2003), projet du traitement de masse en conservation à grande échelle (jamais réalisé), stockage des collections déplacées dans le cadre du chantier de Richelieu, etc.

L'administration, sans jamais réussir à définir une stratégie claire pour des activités changeantes au fil des années et sans les investissements pérennes, a laissé périliter le centre.

Les enjeux immobiliers : un sujet central

La fermeture des centres techniques de Bussy et Sablé doit se comprendre à l'aune de la politique immobilière de l'établissement, elle-même dictée par la stratégie de l'Etat. Dès 2009, l'Inspection générale des finances (IGF) demandait à la BnF de « rationaliser et optimiser son parc immobilier ». Déjà, l'immeuble du 10 rue Colbert et les annexes de Versailles avaient été libérés puis le site de Provins fermé et la Galerie Colbert cédée à l'INHA. En 2012, le 6 rue Colbert et les 61

et 65 rue Richelieu étaient évacués, le bâtiment accueillant le département de la Musique, square Louvois, devrait quant à lui être vendu assez rapidement.

Conforme aux recommandations de l'Etat, la stratégie de l'administration s'attache à réduire le parc immobilier de la BnF et à l'optimiser selon trois axes : moins de sites, moins de location, densification et valorisation des sites pérennes. **Les ministères de la Culture et des Finances « encouragent la cession des biens afin de dégager des produits de cession ». C'est donc des questions financières qui dictent la politique immobilière et non les besoins ou les usages.**

Dans le cadre du Schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) et dès 2015, le château de Sablé a fait l'objet de réflexions qui toutes s'accordaient à s'en séparer car d'après les services de l'Etat, trop cher à entretenir et sans réelles perspectives sérieuses.

Pour Bussy, la réflexion a commencé en 2013 avec une étude sur la saturation des magasins et les difficultés de fonctionnement avec, entre autres, l'arrivée massive des collections spécialisées due au chantier de rénovation de Richelieu. D'autres inconvénients ont été identifiés comme les problèmes d'accès au site, la remise aux normes du bâtiment, etc. Néanmoins, jusqu'en 2019, la construction de nouveaux entrepôts était toujours envisagée et avait d'ailleurs la préférence des tutelles de la BnF qui privilégiaient le centre de Bussy pour des raisons budgétaires (environ 30 millions d'euros d'investissement pour un nouveau bâtiment).

La nouvelle stratégie immobilière de la Direction signe la fin de Bussy et Sablé

En 2020, les décisions s'accélérent. Le rapport réalisé sur le centre de Bussy dresse un bilan peu favorable. On comprend à sa lecture que Bussy, pourtant créé et dédié à la fonction de conservation, ne recueille pas ou plus les faveurs de l'administration. Elle préfère finaliser un projet complètement nouveau avec lequel Bussy et Sablé ne pourront pas rivaliser. Le nouveau site ne sera plus seulement un espace de stockage mais aura vocation à devenir un Conservatoire national de la presse.

Le marketing est bien ficelé et ne peut que plaire aux ministères d'autant plus avec l'AMI (*Appel à manifestation d'intérêt*), qui autorise à trouver des financements auprès des collectivités territoriales. Pour rappel, le coût de ce nouveau projet est estimé entre 90 et 100 millions d'euros (30 millions pour la collectivité, 30 pour le Ministère de la culture et 30 pour la BnF). Ce montage financier satisfait les tutelles puisque le budget consacré par le ministère ne devrait pas dépasser les 30 millions d'euros déjà envisagés pour l'extension de Bussy.

LA BnF À AMIENS : LE DESSOUS DES CARTES

Contrairement au discours officiel justifiant ce projet comme étant uniquement la conséquence d'une saturation des magasins contenant les collections de la bibliothèque, la CGT affirme que d'autres logiques sont également à l'œuvre. La BnF sur injonction de l'Etat doit en effet libérer des locaux sur Paris conservant des collections patrimoniales afin de les vendre ou de les louer et ainsi générer des revenus. Dans le viseur, le bâtiment situé square Louvois (bâtiment accueillant le département de la Musique) et plusieurs étages des tours de la Bibliothèque François Mitterrand.

Financer le nouveau centre d'Amiens par la vente des « bijoux de famille »

Le coût du projet est estimé entre 90 et 100 millions d'euros (la région Hauts-de-France, le département de la Somme et la ville d'Amiens s'engagent sur environ 40 millions, le Ministère de la culture pour 30 millions, le reste pour la BnF, soit environ 30 millions d'euros). L'établissement doit donc trouver une somme considérable afin de contribuer au financement de ce nouveau site. Pour mémoire, le coût de l'extension du centre de Bussy, initialement envisagée, était estimé à 30 millions d'euros.

Le Fonds de dotation de la BnF créé en 2015 sera sollicité. C'est une structure de droit privé qui permet de constituer un capital financier alimenté par des dons, legs, etc. et qui génère des revenus destinés aux acquisitions, à la restauration, à des projets immobiliers, etc. de la bibliothèque. Le fonds est aujourd'hui doté de 2,4 millions d'euros. En plus des dons et legs, la direction souhaite verser au fonds les produits de cession de ces biens immobiliers pour financer le futur centre de conservation. Sur la liste des ventes à venir :

le bâtiment de la rue Colbert, celui du square Louvois accueillant le département de la Musique, le château de Sablé. Le devenir de Bussy est dans l'expectative et dépend des négociations avec le CTLES (vente, location ?). Selon le plan de financement du futur centre de conservation, la vente des biens immobiliers de la BnF est estimée à 20 millions d'euros.

Derrière le projet, la menace de la spéculation immobilière

Outre la vente des biens immobiliers jugés « non essentiels », il est question de « l'optimisation et de la valorisation économique » des sites pérennes (les termes entre guillemets sont issus des documents officiels, à savoir le SPSI : Schéma pluriannuel de stratégie immobilière et le SDI : Schéma directeur immobilier). Cette logique, la bibliothèque la connaît déjà avec les cessions de plusieurs espaces sur le site François Mitterrand à deux entreprises extérieures, Climespace et MK2 (baux de longues durées).

La localisation et les caractéristiques des sites font de la bibliothèque François Mitterrand mais aussi celle de l'Arsenal des locaux à « fort potentiel » (Richelieu est exclu car les espaces y sont extrêmement contraints à cause de l'intégration des collections du Département de la musique). Ainsi sur François Mitterrand, les étages libérés par les collections délocalisées dans le futur centre de conservation seraient loués à des entreprises ou pour des activités de recherche. Le projet d'aménager les locaux vacants pour les personnels de magasinage reste inscrit dans le Schéma directeur immobilier mais pour combien de temps face à la spéculation immobilière et aux besoins de financement de la BnF ? Quant à l'Arsenal, avec un bâtiment à haute valeur patrimoniale, béné-

ficiant d'une localisation stratégique dans Paris et au sein d'un quartier en mutation, il est également proposé une « valorisation économique accrue ».

Des conséquences pour l'ensemble de la bibliothèque

La vente des biens immobiliers considérés comme « non essentiels » et la « valorisation économique » des sites pérennes sont donc bien engagées et encouragées par les ministères de tutelles dans un contexte de restrictions budgétaires durables et faisant suite à la rénovation de Richelieu. On comprend alors l'unisson et l'empressement des autorités ministérielles pour exhorter l'établissement à trouver des crédits afin de financer son projet bâtiminaire.

Le choix de construire un futur centre technique doté d'un projet totalement nouveau n'est pas sans conséquence sur le reste de l'établissement. Financièrement, on peut s'interroger sur la capacité de la BnF à réunir environ 30 millions d'euros d'ici 7 ans même en vendant une partie de son patrimoine immobilier. Sans compter, les coûts de fonctionnement du futur centre, plus ceux des travaux à réaliser dans les espaces libérés à François Mitterrand.

Plus inquiétant pour les personnels, la délocalisation de plusieurs services à Amiens est posée et fait l'objet de scénarios. Outre les personnels des sites de Bussy et Sablé qui vont devoir trouver une nouvelle affectation, la question de la pérennité du Service de la presse (DEP) à Tolbiac est soulevée alors qu'une grande partie de ses collections vont déménager vers le nouveau site. De même, une étude du Département de la conservation envisage le transfert de 60% des ateliers de conservation/restauration et numérisation à Amiens.